

## Commission Communication / 45

Mairie de Saint-Georges-lès-Baillargeaux & visioconférence – 30 avril 2024

### **Objet : Réalisation de la vidéo n°2 sur la sobriété foncière : Etat d'avancement**

Rédacteurs : Nicolas Thepault et Aude Florentin le 08/08/24

#### **1. PRÉSENCE ET DIFFUSION**

NOM	Prénom	Organisme	Prés	Diff
<b>Elus membres de la commission</b>				
JARDIN	Florence	Présidente du Smasp (Grand Poitiers)		X
GHIRLANDA	Eric	Vice-Président - Communication (Grand Poitiers)	X	X
BESNARD	Alexandra	Membre de la commission (Grand Poitiers)		X
BLAUD	Joël	Membre de la commission (Grand Poitiers)		X
CHAINE	Dominique	Membre de la commission (Grand Châtelleraut)		X
CHAPPET	Christophe	Membre de la commission (Grand Poitiers)		X
GALLAS	Christian	Membre de la commission (Grand Poitiers)		X
HERAULT	Bertrand	Membre de la commission (Grand Châtelleraut)		X
JUGE	Lucien	Membre de la commission Grand Châtelleraut)		X
LANDREAU	Odile	Membre de la commission (Grand Châtelleraut)	X	X
LEFEVRE	Gérard	Membre de la commission (Grand Châtelleraut)		X
LEONET	Frédéric	Membre de la commission (Grand Poitiers)		X
MAERTEN	Jean-Luc	Membre de la commission (Grand Poitiers)	X	X
PASTOUR	Patrick	Membre de la commission (Grand Poitiers)		X
ROUET	Pierre-Etienne	Membre de la commission (Grand Poitiers)		X
ROUSSEAU	Arnaud	Membre de la commission (Grand Poitiers)		X
<b>Services</b>				
BOISSON	Bertrand	Directeur artistique, Empreinte Communication	X	X
CARRE	Nadine	Directrice adjointe de la communication (Grand Châtelleraut)		X
FLORENTIN	Aude	Cheffe de projet Scot au Smasp	X	X
KRIFFA	Stéphanie	Chargée de communication (Haut-Poitou)	X	X
LE MARTET	Maïwenn	Responsable du pôle communication (Grand Poitiers)		X
MALLET	Patrick	Chargé de communication (Haut-Poitou)		X

MATTON	Caroline	Directrice du la communication et du marketing territorial (Grand Châtelleraut)		X
NOCENT	Emilie	Chargée de mission PLUi-H, CC du Haut-Poitou	X	X
THEPAULT	Nicolas	Chargé d'étude Scot au Smasp	X	X

### Diffusion du compte-rendu à :

L'ensemble des personnes présentes et invitées :

- ◆ Membres de la commission « Communication » du Scot
- ◆ DGS et référents Scot des EPCI, Services des EPCI membres en charge de la communication

### Pièce-jointe au compte-rendu :

- ◆ Découpage de la vidéo n°2 examiné en réunion

## 2. OBJET DE LA REUNION

**M. Eric Ghirlanda** introduit la réunion en rappelant que l'objectif de cette commission est de poursuivre le travail sur l'élaboration de la vidéo n°2. Une nouvelle maquette a été réalisée et présentée sous forme d'un montage vidéo sans animation et avec une voix-off provisoire. Lors de la présente réunion, un diaporama illustré, mais sans animations, sur lequel est posée une voix off sera diffusé afin que chacun puisse proposer d'éventuelles améliorations.

## 3. ETAT D'AVANCEMENT DE LA VIDEO N°2

### 3.1 Propos liminaires

**M. Bertrand Boisson** rappelle que l'objectif de cette deuxième vidéo est de montrer comment le Scot contribue à la sobriété foncière à travers ses orientations et ses objectifs.

Depuis la dernière commission, un travail de réduction du texte de la voix-off a été effectué en reformulant les propos de manière plus directe, ce qui entraîne une réduction du temps de la vidéo d'environ une minute. La durée serait donc d'environ 5 minutes, comme pour la première vidéo.

Des illustrations ont également été créées pour chaque séquence, des pistes ont également été émises sur les animations possibles pour ces illustrations. Toutefois, en fin de document, les illustrations sont de simples intentions à ce stade, puisque les chiffres vont évoluer. Une illustration graphique reste à imaginer pour présenter la différence entre consommation d'espace et artificialisation.

Quelques photos manquent encore et une grande partie des photos utilisées sont temporaires et seront remplacées par celles prises lors du reportage photo.

Enfin, les différentes animations proposées dans le séquençage ne sont pas encore produites et seront ajoutées une fois le découpage finalisé.

**Mme Aude Florentin** rappelle que lors de la dernière commission, il avait été proposé de réaliser une étude tarifaire afin d'évaluer la faisabilité financière de l'option consistant à créer deux versions de la vidéo. La première version de la vidéo intégrerait des chiffres provisoires et servirait de support de concertation sur la modification du Scot. La seconde version inclurait les chiffres définitifs et permettrait de communiquer sur les résultats de la modification simplifiée du Scot. La création de deux versions de la vidéo coûterait 840 € supplémentaires. La commission estime que ce coût est abordable, ce qui permet de valider cette option.

A la suite de ces propos introductifs, il est proposé de visionner le diaporama illustré + voix off une première fois en intégralité.

## 3.2 – Observation de la commission

Après avoir visionné l'ensemble de la vidéo, la commission estime qu'il y a un problème de rythme. Certaines séquences passent trop rapidement, ne laissant pas suffisamment de temps pour voir et comprendre les différentes cartes et illustrations, tandis que d'autres séquences sont trop lentes.

M. Bertrand Boisson indique que ce déséquilibre est dû au manque d'animations et de musique, éléments essentiels pour donner le rythme. Par conséquent, l'enjeu selon lui durant cette séance est de se focaliser sur les illustrations et le texte de la voix off.

Le document est à nouveau visionné, cette fois ci dans le but de l'étudier séquence par séquence et de proposer des pistes d'amélioration.

### Chapitre 1 : la sobriété foncière, une nécessité pour le bien-être des habitants

- Séquence 1 : il est précisé que les bâtiments apparaîtront au fur et à mesure que la courbe se déroule.
- Séquence 4 : la commission se questionne sur la présence de deux photos de fleurs (en haut à gauche et en bas à droite). L'objectif de cette diapositive est d'illustrer plusieurs thèmes : la biodiversité, la nature préservée, les GES et la chaleur, la qualité de l'air et de l'eau, ainsi que les risques naturels. Les photos en question illustrent la biodiversité et la nature préservée. Il serait possible de remplacer l'une de ces photos par une image représentant les GES et la chaleur, ou les risques naturels, pour mieux couvrir l'ensemble des thèmes. La commission propose également d'ajouter des légendes aux photos pour mieux comprendre ce qu'elles illustrent.

### Chapitre 2 : Développer les solidarités et les complémentarités territoriales.

- Séquence 7 : il convient de rechercher des photos qui explicitent bien la diversité du territoire (ex. espace naturel emblématique tel que la Réserve naturelle du Pinail ou entreprise fleuron du territoire comme Forsee Power).
- Séquence 8 : sur l'illustration des dynamiques démographiques, il n'est pas évident de comprendre la notion de renforcement avec l'association d'un bonhomme clair et de 2 foncés. Une solution technique sera proposée.
- Séquence 9 : concernant « la stimulation des espaces ruraux en manque de dynamique » il manque des pictogrammes sur le secteur « Grand Châtelleraut Nord ».
- Plus globalement au sujet des séquences qui concernent le développement démographique, la commission ne comprend pas l'utilisation des trois pictogrammes de bonhommes sur les différentes cartes, car leur taille varie : parfois petits, parfois grands. Il serait peut-être pertinent de mieux ajuster le nombre de pictogrammes et leur taille en fonction de la voix-off. Par exemple, sur la séquence 10 « maintien des dynamiques rurales et périurbaines modérées » les pictogrammes devraient être de la même taille. Sur la séquence 11 « modération du développement des espaces les plus dynamiques de la couronne périurbaine et urbaine de Poitiers » les pictogrammes devraient être similaires.
- Séquence 12 : La commission estime que la carte comportant des pictogrammes nécessite davantage de temps pour que l'ensemble des informations soit bien compris. Elle propose également d'ajouter des légendes à cette carte, car les différents pictogrammes sont difficiles à comprendre. Il est suggéré d'afficher chaque type de picto avec sa légende l'un après l'autre.
- Séquence 13 : le Futuroscope est considéré comme un pôle urbain alors que dans le Scot ce n'est pas le cas, c'est un pôle spécifique. De plus, les routes sont des éléments d'information et non de projet, elles devraient être présentes dès le début.
- Séquence 14 : le PEM de Vouillé devrait être pris sous un autre angle. La carte de l'armature des transports structurants nécessite quelques ajustements pour correspondre au DOO du Scot. En effet, tous les axes routiers doivent être représentés en vert.
- Séquence 15 : pour le texte de la voix-off, il est proposé d'intégrer l'acronyme « TVB » après Trame-Verte et Bleue afin de faire le lien avec les diapos suivantes.

- Séquence 16 : concernant les photos, il est proposé de légender chaque photo pour mieux comprendre ce qu'elles illustrent.
- Séquence 19 : les élus souhaiteraient que le nom de la société « in extenso » soit flouté. Il est également proposé de mettre plusieurs photos comme c'est le cas pour d'autres séquences. Cette séquence sera revue lorsque le reportage photo sera réalisé.
- Séquence 20 : la carte est trop chargée par les noms de l'ensemble des parcs économiques, ce qui la rend difficilement lisible. Il est suggéré de ne conserver que les noms des parcs de type 1. De plus, les parcs avec enjeux de requalification seront retirés de cette carte, car ils sont déjà présents sur une autre carte. Cela améliorera la lisibilité.
- Séquence 21 : Concernant la carte sur l'armature commerciale, les polarités secondaires apparaissent en vert, ce qui les fait ressortir davantage que les autres niveaux de polarités. Il serait préférable de modifier leur couleur pour rester dans un camaïeu de bleus. La commission considère que certains pictogrammes, notamment ceux avec la plante et le lit, ne sont pas facilement compréhensibles. Elle propose donc que la notion de fréquence d'achat arrive plus tôt dans la voix-off et d'associer les propos de la voix off avec l'affichage dans le même temps du pictogramme correspondant. Cela faciliterait la compréhension.
- Séquence 22 : on retrouve une photo d'un bureau de tabac - presse. La présence du mot « tabac » en grand est dérangeante et il est suggéré que la photo soit remplacée.
- Séquence 23 : La photo de gauche doit être remplacée, car elle correspond au centre commercial des Cordeliers situé au centre de Poitiers, et cela ne peut donc pas illustrer une zone commerciale de périphérie. La diapositive « surface commerciale > 300m<sup>2</sup> » devrait être complétée, afin de correspondre à la voix-off et d'illustrer la notion de commerce d'envergure.
- Séquence 24 : il serait utile d'agrandir les points bleus pour les rendre plus visibles. Il serait également pertinent d'ajouter une légende à la carte pour expliquer la signification des points verts.
- Séquence 27 : les fenêtres en noir devraient clignoter.

### Chapitre 3 : Optimiser le foncier – construire la ville sur elle-même et limiter l'étalement urbain

- Séquence 28 : Il sera nécessaire de laisser un temps d'affichage plus long afin de permettre la bonne compréhension des informations.
- Séquence 29 : il est précisé que le schéma utilisé est provisoire, il devra être adapté pour mieux correspondre au territoire du Scot du Seuil du Poitou. L'illustration actuelle sert simplement à montrer le type d'illustration qui pourra être utilisé.
- Séquence 30 : il a été demandé d'indiquer et de mettre en évidence également les densités fixées pour les communes.
- Séquence 32 : il était prévu d'intégrer 6 photos. Dans la version actuelle, il y en a 4 et cela semble suffisant.

### Chapitre 4 : Des objectifs chiffrés concernant le foncier et les sols

- Séquences 35 et 36 : Il a été précisé que la réalisation des deux courbes, l'une sur la trajectoire de la consommation d'espace, l'autre sur la trajectoire vers la zéro artificialisation, sont complexes à réaliser. Pour le moment, tous les éléments nécessaires ne sont pas disponibles, notamment parce que la version actuelle du Scot ne présente pas de trajectoire vers le Zéro artificialisation net. La conception de cette illustration devra donc évoluer.

Finalement, cette partie a été peu évoquée, car elle est complexe à aborder dès aujourd'hui. En effet, à partir de septembre 2024, une modification simplifiée du Scot va être engagée pour intégrer les objectifs de sobriété foncière issus du Sradet de Nouvelle-Aquitaine, lui-même modifié pour intégrer les dispositions de la loi Climat et Résilience. Cela entraînera certainement une **évolution des objectifs chiffrés du Scot, et notamment ceux liés à la consommation foncière, lesquels sont au cœur du sujet de cette vidéo**. Cette situation conditionne donc l'approche de la vidéo, qui devra être adaptée pour prendre en compte ces modifications.

Ainsi, à l'échelle du Scot, les objectifs chiffrés, mis à jour pour intégrer les dispositions du Sradet, devraient être stabilisés premier semestre 2025. C'est pour cette raison que deux versions de la vidéo sont à prévoir.

- Séquence 37 : il est nécessaire de laisser plus de temps pour lire la carte.

#### **4. PROCHAINES ETAPES**

D'ici la prochaine réunion de la commission, Empreinte communication et la Mission Scot vont poursuivre la préparation de la vidéo, sur la base des attentes exprimées par la commission :

- Prendre en compte les différentes remarques de la commission
- Réalisation d'un reportage photos
- Poursuivre la réflexion sur les animations
- Nouvelle version du découpage

La prochaine réunion de la commission sur le sujet de la vidéo 2 n'est pas programmée et le sera en fonction des avancées sur la modification simplifiée n°1.